

## 20 SECONDES

## TÉLÉPHONIE

**Bercy taxe les antennes-relais**

Confirmant une information du figaro.fr, le gouvernement réfléchit bien à taxer les antennes-relais à hauteur de 1 000 € par an et par antenne. Sachant que la France en compte 50 000, cette taxe viendrait compenser en partie la taxe professionnelle, qui devrait être supprimée en 2010. Quant aux opérateurs, ils ne font pas de commentaires et renvoient vers Bercy.

## SANTÉ

**De moins en moins de médecins**

L'ordre des médecins a publié hier l'inquiétante carte médicale française, avec des médecins vieillissants (51 ans en moyenne), inégalement répartis et surtout de moins en moins nombreux : au 1<sup>er</sup> janvier dernier, on en comptait 290,3 pour 100 000 habitants, contre 300,2 un an auparavant.

## SOCIAL

**Cargo saisi, marins payés**

Les quinze marins russes et ukrainiens du *Matterhorn*, bloqués à Brest depuis le mois de mai à la suite d'une pollution volontaire, ont enfin une chance de rentrer chez eux. Le tribunal de commerce de Brest a rendu lundi une ordonnance autorisant la saisie du navire. Ce qui leur permettra d'être rapatriés et de toucher une partie de leurs trois mois de salaire non payés.

## FISCALITÉ

**Plus de taxes, moins d'impôts**

François Fillon a évoqué hier devant le groupe UMP une baisse de l'impôt sur le revenu pour compenser la taxe carbone. Cette baisse serait plus importante en milieu rural qu'en ville.

## SÉCURITÉ

**Des caméras pour les noctambules à Rennes**

Les fêtards rennais vont être sous surveillance à partir de début 2010. La ville va ainsi expérimenter pour un an des caméras dans les rues animées la nuit. S'inscrivant dans le cadre d'une Charte de la vie nocturne, cette initiative sera accompagnée de l'arrivée de vingt policiers, dès lundi prochain.

## ÉCOLOGIE Les villes cyclables réclament à l'Etat des aides pour la bicyclette

# LA TAXE CARBONE PEUT DOPER LE VÉLO

MICKAËL BOSREDON

**Les cyclistes refusent de rester sur le bord de la chaussée.** A la veille des annonces attendues de Nicolas Sarkozy sur la taxe carbone, le Club des villes et territoires cyclables, qui regroupe un millier de collectivités en France, s'invite dans le débat. Il a demandé hier qu'une partie du produit de cette taxe serve à « développer la pratique du vélo en France ».

**Création d'un « chèque vélo »**

Les élus réclament deux mesures. En premier lieu, la création d'un crédit d'impôt ou d'un « chèque vélo » pour chaque premier achat de bicyclette, d'un montant de 40 % du prix et plafonné à 200 € (400 € pour un vélo électrique). A titre de comparaison, le prix moyen des 3,7 millions de vélos qui se sont vendus l'année dernière était de 260 €. Cette mesure devrait coûter 150 millions d'euros. « Le gouvernement a bien mis en place une prime à la casse pour favoriser l'achat

**« L'employeur pourrait verser 0,20 € par kilomètre aux salariés cyclistes, à la place de la prime transport. »**

d'automobiles moins polluantes », rappelle Jean-Marie Darmian, président du club et maire de Créon (Gironde), pour justifier ce dispositif. La seconde mesure proposée serait en faveur des salariés se rendant à leur travail à vélo : « L'employeur pourrait verser 0,20 € par kilomètre à ses salariés cyclistes, à la place de la prime transport. »



G. VARELA / 20 MINUTES

**Avec 10 % des déplacements effectués à vélo, Strasbourg fait figure de ville modèle.**

Les élus ne comptent pas s'arrêter là. Ils demandent à Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports, « un vrai plan national vélo ». « Il ne faut plus voir le vélo comme un simple loisir, mais comme un mode de transport alternatif à la voiture, lance Jean-Marie Darmian. Nous avons besoin de mesures incitatives pour changer les mentalités. » « Nous ne pouvons plus nous contenter de 2 ou 3 % des déplacements à vélo, quand 50 % des trajets de moins de 3 km se font en voiture. Notre marge de progression est énorme », ajoute Alain Jund, maire adjoint chargé des déplacements à Strasbourg. Cette ville ambitieuse veut passer de 10 % de trajets effectués à vélo à 20 % et se rapprocher de Karlsruhe, Fribourg (Allemagne) et Copenhague (Danemark), qui oscillent « entre 27 et 35 % ». Mais Strasbourg reste un cas à part. Gilles Pérole, maire adjoint de Mouans-

Sartoux (Alpes-Maritimes) estime que « si nous pouvions déjà atteindre 10 ou 15 %, ce serait bien ». Les grandes villes sont beaucoup plus prudentes : Gérard Collomb, à Lyon, vise 7,5 % d'ici à 2020 et Martine Aubry, moins de 10 % à Lille. A Paris, malgré l'augmentation de 55 % du nombre de vélos entre 2007 et 2008, grâce notamment à Vélib', Bertrand Delanoë ne peut guère espérer mieux. ■

## ■ ABONNEMENTS

**En octobre 2008, le Comité de promotion du vélo avait obtenu la prise en compte de l'abonnement à des services publics de location (type Vélov' ou Vélib') dans la participation des employeurs aux frais de transport de leurs salariés.**

## LES ÉLUS VEULENT AUSSI REVOIR LE CODE DE LA ROUTE

**Mesure phare du « plan national vélo » réclamé par le Club des villes cyclables :**

l'adaptation du Code de la route. « Il ne favorise pas la pratique du vélo », affirme l'adjoint strasbourgeois aux déplacements, Alain Jund, qui veut la « généralisation du « tourne à droite », expérimenté depuis février 2008 à Strasbourg et depuis trois mois à Bordeaux. » Il s'agit d'un dispositif visuel clignotant, installé aux feux tricolores, qui autorise les cyclistes à poursuivre leur chemin vers la droite même si le feu est rouge, à condition de laisser la priorité aux piétons. Menée depuis un an et demi sur cinq carrefours de l'agglomération strasbourgeoise, l'expérimentation est jugée « positive » par Olivier Bitz, maire



G. VARELA / 20 MINUTES

**Le Club des villes cyclables souhaite la généralisation des pistes à contresens.**

adjoint en charge de la Circulation, qui attend l'autorisation de la Délégation interministérielle à la sécurité routière pour l'étendre à une dizaine d'autres carrefours.

Le Club des villes cyclables souhaite également la généralisation des pistes à contresens. « Plusieurs facteurs freinent la pratique du vélo, parmi lesquels la peur de l'accident et les difficultés de circulation », rappelle le président du club, Jean-Marie Darmian. Une appréhension qui serait toutefois exagérée. Selon la Mairie de Paris, le nombre de cyclistes accidentés a baissé de 8,5 % entre 2007 et 2008, et de 5,5 % entre 2008 et le premier trimestre 2009, malgré l'arrivée de plus de 20 000 Vélib' dans la capitale. ■ M. B.